

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4050207

N/REF : 21/05/2024 8H13 C:025198 I:30534

V/Email reçu le Mardi 21/05/2024 à 8H13

SELON DEVIS N° 4050033

MADAME OZIL MARIE-CATHERINE

**239 CHEMIN DE CORBONNE
38330 SAINT ISMIER**

IMMEUBLE : 6 CHARTREUSE
6 ROUTE DE CHARTREUSE
38700 LA TRONCHE

Fontaine, le 27 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 CHARTREUSE M.DE MOUBREY 06 03 67 54 21

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4050033 du 16/05/2024 d un montant de
1293,57€ TTC

Donneur d'ordre : Mme M-C OZIL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MOUBREY
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
VIDANGE ET DEPOSE DU CUMULUS STABLE 200L
POSE D'UN CUMULUS THERMOR 200L ACI STABLE
RACCORDEMENTS HYDRAULIQUE ET ELECTRIQUE
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 24/05/2024 A 9H15

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 16/05/24 a 14H16 Mme M-C OZIL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4050207

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1175,98	1175,98
	TOTAL H.T.		1175,98
	T.V.A. a 10,00%		117,59
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>1293,57</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN